L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 21 MARS 1895. Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 21 MARS 1895.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

Quand cela finira-t-il?

Voilà dix jours qu'ont eu lieu les troubles de la levée. Voilà une grande semaine que les milices sont constamment sous les armes. La justice est saisie des arrestations qui ont été faites. Le grand juri instruit l'affaire. Voilà qui est très bien; mais, jusqu'ici, on ignore, croyons-nous, quels sont les auteurs des meurtres commis et les meneurs qui ont préparé et dirigé les scènes sanglantes auxquelles nous avons assisté.

Plusieurs navires au moins qui faisaient leurs affaires à la Nouvelle-Orléans, en sont partis et vont continuer leur trafic dans le port de Galveston. Le petit commerce a fait, depuis une quinzaine, des pertes énormes. De grandes Compagnies qui venaient régulièrement dans notre port s'apprêtent à donner une nouvelle direction à leurs steamships. Des centaines de jeunes gens sont obligés de perdre leur temps sur la levée, quand ils devraient se rendre utiles dans leurs magasins, dans leurs usines ou dans leurs ateliers. L'entretien de ces mêmes jeunes gens coûte cher. Ni l'Etat ni la ville ne sont assez riches pour jeter ainsi leur argent par les fenêtres pour le bon plaisir de gens qui ont la prétention de faire la loi à la communauté.

On se demande avec avec anxiété comment tout cela finira. Si, en effet, on cherche à se rendre compte de ce qui a été tenté pour ajuster les différends, on trouve que rien, ou à peu près rien n'a été fait. Les choses ne sont guère plus avancées que le premier jour. Les screwmen paraissent intraitables; ils ont posé des conditions; ils n'en veulent pas démordre.

Pendant ce temps-là, que font les autorités? elles maintiennent l'ordre et nous devons admettre qu'elles le maintiennent efficacement; mais ce n'est là, après tout qu'un rôle neutre, passif. Le gouverneur Foster, qui est en ville, nous apprend qu'on ne l'a même pas consulté à ce sujet, et qu'aucun des intéressés n'a fait la moindre démarche près de lui. On lui a demandé de protéger le travail et il l'a protégé. Nous ne savons si cette façon d'interpréter l'autorité et de l'exécuter est la bonne, la plus constitutionnelle; mais nous voudrions la voir prendre l'initiative et tâcher d'arriver, de gré ou de force, à un réglement de la question. Il en est temps, grand temps.

Encore la question sucrière.

Nous avonons franchement n'avoir jamais compris les réclamations si bruyantes de l'Allemagne contre la taxe spéciale dont, aux Etats-Unis, on frappait ses sucres favorisés d'une prime par son gouvernement.

Nous sommes encore à nous demander pourquoi l'on a cédé à ses exigences. Est-ce que cette prime d'exportation dont jouissent exclusivement, ses produits, ne constitue pas pour eux un véritable privilège?

Est-ce que, dans de pareilles conditions, il est possible aux nôtres de lutter avec le siens? Est-ce que, au lieu d'établir une distinction à leur détriment, la taxe spéciale n'avait pas pour but de rétablir l'égalité des chances entre les siens et ceux des autres nationalités sur les différents marchés? En fait, c'était prime contre prime; c'était de très bonne guerre.

Nous ne songeons pas à critiquer les conditions suivant lesquelles s'accomplit la main-d'œuvre chez les Allemands. Ils paient moins cher leurs ouvriers; s'ils le peuvent, tant mieux pour eux. C'est un avantage naturel dont ils font bien de profiter. Nous n'avons pas le droit de leur dire: élevez chez vous les salaires pour nous faire plaisir; mais la prime est un avantage tout-à-fait artificiel contre lequel le Congrès avait parfaitement le droit de réagir aussi, d'une façon artificielle, en établissant une surtaxe spéciale.

Le fait est que, à l'heure qu'il est, avec le droit général, malheureusement trop réduit, de huit dixièmes de cent la livre sur tous les sucres étrangers, sans distinction de provenance, on se demande si notre industrie sucrière indigène, qu'elle travaille la canne, la betterave ou le sorgho, peut lutter contre la concurrence du dehors. Il y a au moins doute sur ce point, chez beaucoup d'hommes compétents, et ce sont les optimistes qui parlent ainsi. Chez les autres, ceux qui sont enclins à broyer du noir et se piquent de clairvoyance, il y a négation nette.

Cette question des droits sur les sucres n'est donc pas vidée; il s'en faut de beaucoup. Nous saurons à la fin de la roulaison à quoi nous en tenir. Si les résultats sont défavorables, il faudra bien revenir sur ce que l'on a fait. En supposant que l'avenir de notre industrie sucrière soit perdu, c'est la ruine du pays qui sera obligé de faire venir tous les produits saccharins de l'étranger; c'est un drainage annuel de deux cents millions. Nous avons peut-être l'esprit obtus; et nous avouons ne pas comprendre une pareille politique économique.

Le Président de la République et la Défense Nationale.

La décision que M. Félix Faure vient de prendre en déclarant, qu'il présiderait désormais le Conseil supérieur de la guerre, est très commentée dans l'armée, aussi bien que dans le monde, et elle est généralement approuvée.

C'est, à n'en point douter, un retour à ces principes de méthode et d'autorité que réclame en vain depuis de longs mois un public fatigué des parlotes vides et malsaines du parlementarisme. Chaque année, à périodes fixes, dans des séances qui se ressemblent par la durée comme par les orateurs et par les discours, on prononce, quand vient la discussion du budget de la guerre, les mêmes harangues, les mêmes réclamations inutiles et les mêmes mots: on vote des réformes; le cabinet qui se trouve à ce moment au pouvoir s'engage très sincèrement et très solennellement à les appliquer.... le lendemain, les ministres tombent et l'oubli recouvre leurs promesses comme leurs noms! C'est ainsi que depuis vingt années tout est à recommencer!

Si le Président de la République est désormais le gardien fidèle et moins changeant de ces réformes consolidées, le pays aura fait un progrès réel dans la voie souhaitée: ce progrès, on doit donc le saluer avec plaisir, en regrettant que M. Casimir-Perier, qui a été sous-secrétaire d'Etat à la guerre avant d'aller à l'Elysée, n'ait pas songé le premier à prendre cette détermination.

Il faut espérer que le chef de l'Etat devenant ainsi, comme il en a le devoir, l'homme le mieux renseigné de France sur les grands projets militaires, il ne se rencontrera plus un ministre capable de mettre l'armée en péril par sa propre et sa seule faute.

L'exemple du général Mercier est encore trop récent pour qu'il soit utile de le rappeler; mais il est certain qu'une mesure semblable à celle que prit si légèrement ce ministre en licenciant par anticipation la classe et en dégarnissant soudainement les frontières, ne pourra plus être décidée, signée et exécutée sans que le chef de l'Etat en soit préalablement informé.

Mais il y a encore une autre raison pour applaudir à cette intervention que quelques membres du Parlement ne pardonneront pas à M. Félix Faure, et que ces esprits inquiets qualifient déjà de politique personnelle.

La présence du Président de la République dans les réunions du Conseil supérieur de la guerre n'assurera pas seulement la continuité des réformes, mais encore et par-dessus tout, l'homogénéité qui manquait jusqu'à ce jour aux actes de cette assemblée et la solidarité qui doit s'établir entre tous les membres sous l'autorité directe du chef de l'Etat.

Un danger reste à éviter: c'est que, par une tactique habile, mais injuste, ceux que mécontente cette intrusion présidentielle ne cherchent à jeter, quelque jour, dans les violentes discussions militaires du Parlement le nom de M. Félix Faure, en déclarant que telle ou telle mesure dangereuse ou inutile a été prise sur son initiative personnelle par le Conseil supérieur de la guerre.

On ferait ainsi du chef de l'Etat le bouc émissaire de toutes les réformes manquées, de toutes les erreurs ou de toutes les fautes; et on le représenterait comme seul homme responsable aux yeux des étrangers qui ont déjà tant de peine à comprendre le fonctionnement des institutions françaises mal réglées et mal définies.

LE LANGAGE DES SINGES.

On se souvient encore, en France, du broit que fit il y a deux ans, cette nouvelle qu'un Anglais, le docteur Garner, se rendait en Afrique pour y étudier, *in naturalibus*, le langage de la gent simiesque. Le docteur—il l'avait promis—devait pénétrer au plus profond des forêts vierges, enfermé dans une cage, et de là, à travers les barreaux de sa prison, interviewer gorilles et chimpanzés. Ne fit il pas fortune, au retour de cette expédition, rien qu'en en racontant les détails pittoresques ou émouvants?

Or, voici qui pourrait bien troubler la quiétude de sa gloire, en détruisant le crédit qu'on attachait à ses récits.

Un missionnaire de la congrégation du Saint Esprit, le Père Buléon, revenu récemment du Congo, faisait dernièrement le récit suivant:

"Au commencement de l'année dernière, les Pères de la mission reçurent un jour la visite d'un individu, d'abord aimable, qui leur demanda l'hospitalité. "Je suis le docteur Garner, dit-il, et je "viens en ce pays pour y étudier le langage des singes." M. Garner était suivi de plusieurs porteurs de bagages; au nombre de ces derniers figurait une immense cage. Bien que surpris du but étrange de sa visite, nous accueillîmes le docteur par respect pour la science; la cage fut remisée en un coin de l'habitation.

"Trois semaines se passèrent. Le docteur fumait, écrivait, mais quittait rarement la mission.

"—Et vos études? lui demandai je un jour.

"—Oh! répondit-il en riant, elles avancent.... mon livre est déjà plus qu'à moitié terminé....

"Or, M. Gardner n'avait pas encore vu le moindre chimpanzé!

"Un mois après, le livre était fini, et son auteur nous quittait en nous laissant cet aveu: "Entre nous, vous savez, que les singes parlent ou ne parlent pas, ça n'a pas la moindre importance! Je suis venu ici au nom de la science; mais l'argent avant tout, et j'espère en gagner beaucoup dès que je serai rentré en Amérique. Au surplus, ce que je dirai du langage des singes, qui viendra le vérifier?"

Et l'interlocuteur ajoute philosophiquement:

—Il avait tort; mais, bast! combien de Garners en ce monde?

LA GUERRE DE CORÉE.

Il a été souvent question du débarquement de marins des bâtiments de guerre étrangers à Chefou. Un détail qui n'a pas été connu jusqu'à présent, c'est que cette mesure a été sollicitée par les habitants eux-mêmes. Aussitôt après la prise de Wei-Hai-Wei par les Japonais, une panique indescriptible s'empara des indigènes. Une délégation importante de commerçants chinois se rendit chez le consul d'Angleterre, pour lui demander de faire descendre à terre des marins, afin de les protéger. Un des délégués alla même jusqu'à offrir de loger et d'entretenir à ses frais une partie du contingent, et, ce qui rend cette démarche encore plus significative, c'est qu'elle était faite avec l'assentiment tacite du taotai, gouverneur de la ville.

Pareille demande fut adressée à l'agent consulaire de France, qui la transmit à l'amiral commandant la division navale française. Celui-ci répondit qu'il débarquerait des marins si son collègue anglais en faisait autant. Enfin, c'est moins l'arrivée des Japonais qui effraye les habitants, que la soldatesque chinoise, véritable fléau du pays.

PROGRAMME DE M. ZOLA.

On sait déjà par les confidences que M. Emile Zola a faites à plusieurs journalistes, sans leur recommander d'ailleurs la discrétion, que l'illustre romancier écrira la première ligne de *Rome* le 25 courant, à dix heures du matin; que le roman sera terminé le 3 novembre à deux heures de l'après-midi; qu'il paraîtra, le 5, en feuilleton, et, le 1er février 1896, en librairie.

Rome est le deuxième volume d'une série qui comprend déjà *Lourdes* et qui se terminera par *Paris*. Il a semblé intéressant d'aller demander au Maître quelques renseignements non pas seulement sur ce dernier ouvrage, mais encore sur les suivants, dont on ignore jusqu'à présent les titres mêmes.

—*Paris*, dit M. Emile Zola, ne sera pas commencé avant le 7 ou le 8 octobre 1896. J'hésite entre le 7 au soir et le 8 au matin. Mais on peut affirmer que ce sera certainement à une de ces deux dates-là. Je la fixerai dans tous les cas le 1er mai 1897, de manière qu'après sa publication dans un journal que je n'ai pas encore choisi, il puisse être mis en vente pour la saison des bains de mer.

Quelle est la série qui succèdera à la trilogie de *Lourdes, Rome, Paris?*

Elle est déjà arrêtée dans mon esprit, reprit le Maître. Ce sera également une série de trois volumes, dont voici les titres: *la Lune, Mars, Vénus*. A mon avis, le roman, après avoir conquis le globe terrestre, doit s'attaquer à notre système planétaire.... Il y a des romans sur la lune, je ne l'ignore pas, mais ce sont de simples œuvres d'imagination, comme tout ce qu'on faisait autrefois. Il n'en existe ni sur Vénus, ni sur Mars....

Oui.... oui... on désire des détails.... On se demande comment, ne pouvant visiter ces planètes, je pourrai les décrire avec la précision qu'il faut; nos romans d'aujourd'hui.... Mais je vais faire le portrait du Pape, pourtant je n'ai point vu le Pape.... Il en sera de même de Mars et de Vénus. Quant à la lune, j'ai sur elle des documents incroyables....

Qu'il suffise de savoir que j'y travaille depuis déjà longtemps.... Mais diable! cette série me donnera bien du mal. Je n'aurai terminé *Vénus*, qui forme le dernier volume, qu'en 1902, le 15 mai 1902, à moins d'une erreur de calcul que je ne prévois pas.

Et ensuite?

Je me reposerai quinze jours, poursuivit le Maître. Puis, en 1903, j'écrirai un drame pour la Porte-Saint-Martin et, de 1903 à 1917, je ne ferai que du théâtre. A cette époque, je commencerai une nouvelle série qui sera intitulée: *Histoire naturelle et sociale d'une famille au vingtième siècle*. J'ai déjà des renseignements par le livre de Valabrègue: *la Philosophie du vingtième siècle*.—Je ne la finirai pas avant 1935, avril ou mai. Ici, nouveau repos, cette fois ci, de deux ou trois mois.... et en octobre 1936...

En 1936?....

Dame! reprit-il en souriant, en 1936 j'aurai 96 ans.

Eh bien! mais.... je mourrai. C'est convenu avec Charpentier et Fasquelle.

LE COURONNEMENT DE LEON XIII.

A l'occasion du dix-septième anniversaire du couronnement du Souverain-Pontife, célébré l'autre jour, rappelons la spirituelle réponse faite par Benoît XIV, pendant la cérémonie de son couronnement, au cardinal qui, au moment fixé par le rituel, adressa au nouveau Pape ces paroles prophétiques:

—*Non videbis annos Petri.* (Tu ne verras pas les années de Pierre.)

—*Hoc non est de Fide* (Cela n'est pas de foi), répliqua-t-il.

Le fait est que cette prophétie, qui a depuis disparu du cérémonial, ne s'est pas réalisée pour tous les papes. La preuve, c'est que Pie IX a régné trente-deux ans.

***

Il y a eu, depuis le retour du Saint-Siège d'Avignon, seize Papes qui ont dépassé 80 ans.

Le plus jeune de ces octogénaires a été Grégoire XVI, mort en 1846, à l'âge de 80 ans 8 mois.

Viennent ensuite: Grégoire XII, Calixte II et Benoît XIII, qui arrivent tous trois à 81 ans.

Les papes Alexandre VIII et Pie VI moururent à 82 ans accomplis.

Quatre ont dépassé 83 ans. Ce sont: Grégoire XIII, Innocent X, Benoît XIV et Pie VII.

Paul III est mort à 84 ans.

Pie IX a vécu jusqu'à 85 ans, comme Clément X et Clément XII.

Jusqu'à présent, les deux Papes qui, depuis 1378, ont atteint l'âge le plus avancé sont Clément XI, qui avait presque 92 ans quand il mourut, et Paul IV, qui, élu Souverain-Pontife alors qu'il avait 89 ans, occupa le trône pontifical jusqu'à l'âge de 93 ans.

Dans la série qui précède 1378, on trouve un exemple de longévité plus surprenant encore, Grégoire IX, qui mourut presque centenaire en l'année 1241.

LES FÊTES DE KIEL.

Si le mauvais temps continue, écrit-on de Kiel, il sera à peu près impossible d'inaugurer le canal de la Baltique à la date annoncée, puisque le froid empêche qu'on achève les travaux encore nécessaires pour que des navires puissent franchir le canal dans toute sa longueur.

Le Sénat de Hambourg a invité Guillaume II, avec ses hôtes, à un banquet qui inaugurera, pour ainsi dire, la série des fêtes.

Les pays qui ont, à cette heure, accepté l'invitation de l'empereur d'Allemagne sont: l'Espagne, l'Autriche, l'Italie, l'Angleterre, la Russie, la France, la Suède-Norvège, les Etats-Unis d'Amérique et le Portugal. L'acceptation du Japon dépendera de la tournure que prendront ses négociations de paix avec la Chine.

Les navires français envoyés à Kiel devant être rangés sous le pavillon d'un contre amiral, ce n'est pas le vice amiral Alquier qui sera, comme on l'a dit, le chef de cette mission, mais sans doute son sous ordre dans l'escadre du Nord, le contre amiral Ménard.

Rien n'est encore décidé au sujet des navires qui seront du voyage. Il est probable que le garde-côte cuirassé le *Jemmapes*, qui vient d'entrer pour la première fois en armement définitif, sera l'un des bâtiments choisis. Quant à l'autre, il se pourrait que ce fût le *Latouche Tréville*, qui n'est pas encore complètement prêt, mais qui peut l'être d'ici le 18 juin. L'escadre du Nord compte encore comme navire bon à montrer le grand croiseur le *Jean Bart*, qui a figuré à la revue navale de New-York pendant l'Exposition de Chicago.

L'aviso joint aux deux grands navires sera sans doute un des avisos-torpilleurs de l'escadre, soit la *Lance*, soit la *Salve*.

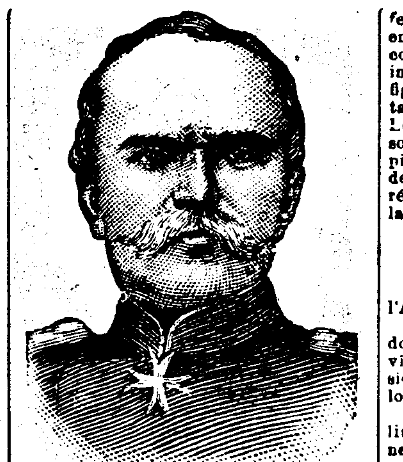

LE COMTE DE CAPRIVI.

Une bien jolie anecdote est adressée de Montreux, en Suisse, que l'ancien chancelier de l'empire allemand a décidément choisi comme résidence ordinaire, à un journal de Cologne, la *Volkszeitung*.

Le 24 du mois dernier, le général de Caprivi, qui fait journellement des excursions à pied aux environs de la ville, a été l'objet, de la part de ses compatriotes habitant, comme lui, l'hôtel Lorius, d'une gracieuse attention.

A la fin du déjeuner auquel le successeur du prince de Bismarck a coutume d'assister, à table d'hôte, au milieu des autres convives, un conseiller privé de Bonn-sur-le-Rhin, M. le professeur de Schultz, porta, soudain, un toast au général de Caprivi, et apprenait ainsi à tous les assistants qu'en ce jour, ce dernier célébrait l'anniversaire de sa naissance. Il demandait donc à tous de lever le verre en l'honneur de l'ex-chancelier, dont l'affabilité est appréciée de tous les hôtes avec lesquels, d'aimable façon, il a coutume de frayer quotidiennement.

Et tous les convives de porter un triple "hoch" au général.

C'est alors que ce dernier se leva et, en quelques paroles réellement émues, remercia ses voisins de table.

"Jamais, dit-il, félicitations et congratulations ne m'ont si profondément et si agréablement touché que celles que je viens d'entendre. Je vous en remercie de tout mon cœur."

Après avoir dit cela, Caprivi fit le tour des deux tables qui garnissaient la salle à manger, s'entretint avec tous les convives,—dont quelques Français,—et choqua son verre avec le leur.

Le même soir, une autre surprise était réservée aux hôtes de l'hôtel. Pendant le dîner, le comte de Caprivi prononça une nouvelle allocution.

"Je vous demande, mes chers voisins, la permission, comme témoignage de ma reconnaissance pour les marques d'attention dont vous m'avez honoré à midi, de vous faire servir, après le dessert un *gâteau* d'un genre particulier.

"En voici l'histoire: Quand je débutais, vers 1840, dans la carrière militaire, un des soldats dont l'instruction m'était confiée m'offrit, le jour anniversaire de ma naissance, une tasse avec cette inscription:

"Au sous-officier von Caprivi!"

"Cette tasse, je la possède encore; elle s'est cassée, mais solidement recollée elle repose sous une cloche.

"Un des hommes de ma "korporelschaft" d'alors, du nom de Becker, m'ayant, de longues années après, rencontré dans les rues de Berlin, m'accosta et m'exprima le désir de voir son fils incorporé dans le même régiment où lui, le père, avait servi quand j'étais son sous officier.

"Je promis au brave Becker de m'intéresser au sort de son fils et je réussis à le faire incorporer dans mon ancien régiment où, actuellement, il sert dans une compagnie commandée, par hasard, par un M. de Caprivi, qui est un neveu à moi.

"Pour me remercier de mon intervention, le Becker en question, qui exerce, du reste, la profession de boulanger (*bæcker*), m'envoie chaque année pour ma fête un grand gâteau, que je vous demande de me faire l'honneur de partager avec moi, ce soir."

On voit par ce qui précède, avec quel esprit et quelle philosophie M. de Caprivi se console de ne plus être au pouvoir.

DE TOUT UN PEU.

Ce n'est pas à la majorité, mais à l'unanimité, que la municipalité de Saint-Céré a voté l'érection d'une statue au maréchal Canrobert.

Et c'est également à l'unanimité qu'elle a chargé le maire des démarches à faire auprès du ministre de la guerre et du général de Colomb.

La municipalité de Saint-Céré tient à ce qu'on sache qu'aucun de ses membres ne s'est montré hostile au projet de glorifier la mémoire de l'illustre maréchal de France.

Dont acte.

—

La princesse de Galles et la cigarette:

Il y a peu de jours, quelques dames de la Cour parlaient, devant la princesse, du goût qui se développe chez nombre de femmes du monde de fumer des cigarettes après dîner.

Les avis étaient partagés sur ce sujet, mais la princesse restait silencieuse.

Enfin, une des dames lui posa cette question:

—Qu'en pensez-vous, Altesse? S'il y a vraiment du plaisir à fumer, est-il juste que les hommes en aient le monopole? Croyez vous que cette habitude soit pernicieuse pour l'esprit et le corps?

—Je ne puis me prononcer sur cette question au point de vue médical et moral, répondit en souriant la princesse; mais j'ai remarqué que les hommes qui fument avec excès déclarent qu'ils sont esclaves de cette habitude, et qu'il leur est impossible d'y renoncer. Je ne comprends pas que les femmes, qui font tout ce qui est en leur pouvoir pour se délivrer de coutumes qu'elles considèrent comme tyranniques, veuillent aller au devant d'un joug auquel des hommes déclarent qu'ils ne peuvent se soustraire

Voilà une nouvelle façon de traiter la question, à laquelle il est difficile de trouver une réponse.

—

La Chine et le feu Czar.

Le *Nouveau Temps* du 1er courant décrit comme suit la grande couronne en argent massif que l'ambassade extraordinaire chinoise doit déposer sur la tombe de l'empereur Alexandre III:

"Au centre de la couronne, qui est en feuilles de laurier et de chêne, est jetée en diagonale une branche de myrte. La couronne est surmontée d'une couronne impériale en or. Au bas de la couronne figure un nœud de ruban en argent portant une inscription en langue française. Le tout est disposé sur un grand écusson en soie bouton-d'or, garnie de crépines d'argent. Sur un immense nœud de large ruban couleur bouton-d'or se répète l'inscription qui figure au bas de la couronne."

—

C'est pour rien.

Sait-on ce qu'a coûté la découverte de l'Amérique?

Un journal italien publie, d'après les documents extraits des archives de la ville de Gênes, le détail des frais occasionnés par le voyage de Christophe Colomb.

Le chef de l'expédition touchait 1,600 lires par an et chacun des deux capitaines qui l'accompagnaient, 900 lires. La solde de l'équipage s'élevait à 12 lires 1/4 par hommes et par mois. Les frais d'équipement de la flotille atteignirent 14,000 lires. Le total des dépenses ne dépassa 36,000 lires.

On ne fait plus guère aujourd'hui de voyage d'exploration à si bon compte.

—

Le record.... des paris.

C'est à Marseille qu'il aura lieu très prochainement. Un M. J. Durand, "né natif" de la Canebière, vient de parier qu'il resterait vingt-huit jours—la durée d'instruction d'un réserviste—sur un piédestal, dans la pose d'une statue véritable, donnant l'illusion complète de l'antique.

Le parieur ne se réserve que vingt-huit heures de repos pendant les vingt-huit jours.

Ce pari s'exécutera à Marseille, et M. J. Durand pourra être surveillé, jour et nuit, par les intéressés.

On ne s'ennuie pas, à Marseille!

—

Quelle décoration pourrait-on bien donner au prince de Bismarck à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de sa naissance? Il les possède en effet toutes. Il a deux Lions, un Soleil, un Aigle rouge, un Aigle blanc, un Aigle noir, un Eléphant blanc, l'Ordre du Christ, la Toison d'or, le Chrysanthème, les ordres de Saint-Hubert, de Saint-André, de Saint-Stanislas et de Sainte-Anne, des croix, des couronnes et des sceptres innombrables ne forment qu'une faible part du grand nombre de titres et d'honneurs qu'il possède.

Alors que l'on ne prévoyait pas encore la guerre de 1870, Napoléon III lui avait conféré le grand-cordon de la Légion d'honneur et l'Empereur lui donna tout de suite après cette guerre la Croix de fer. Sa première décoration est une médaille de sauvetage. Il y a cinquante-trois ans qu'il l'a obtenue en sauvant un groom qui se noyait dans le Wendelsee. Le roi Frédéric-Guillaume la lui donna en personne. L'Université de Halle lui a conféré le premier titre honorifique en 1867. Il en a eu des quantités depuis. Les journaux allemands ont donc raison de se demander quelle décoration on pourrait bien donner au prince de Bismarck pour sa fête.

LES MADRIGAUX CELEBRES

D'Alexandre Dumas père:

Doutez qu'au firmament l'étoile soit de flamme
Doutez que dans les cieux marche l'astre du jour
La sainte vérité, doutez en dans votre âme
Doutez de tout enfin, mais non de mon amour.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

Hotel Grunewald—S A White et femme, Boston, Mass; W T Collins, Goodland, Tex; C M Phelps, Mass; N A Hanna, New Haven, Ct; P J Shelfild, Cleveland O; E C Ranken et femme, Spirit Lake, Ia; Philip Carpeles, Milwaukee; Mme A K Kurp, Floride; J L Royster, Little Rock, Arkansas; A Hart, ville; J J McElroy, J Mehring ville; E L Jonas, ville; Cotton, Jno E Williams, Chicago; C D Reamer, Chattanooga; W K Baldwin, Canton, Miss; L Hunt, E R Thomas, Memphis; Mme Howard et enfants, Minneapolis; H Schoops femme et enfant, Brooklyn; P J McLeod, J C Corner, N Y; G C Taylor, St Louis, Mo; W M Curtiss, Baltimore; J B Ryan et femme, Portland, Ore; R S Whitney, Boston; H G Maney et femme, Nashville; T W Hamell, Chicago, Ill; A Maskell, Grand Rapids, Mich; G A Buckingham, John F Sutton, C H Burnet, New York; M W Kaughnessy et femme, Chicago; H R Sagur, Milwaukee; W H Phreps, St-Louis; J S Herrell, Minneapolis; J M Ross, Birmingham; Mmes Emma Bradley et N E Oliver, Chicago; W A Mosner, Stanford; J C McShane et femme, Colo; H Beardsley, Houma, Lne.

Hotel Cosmopolitain—Geo H Bolton, Phil; J D Capron, Lne; James Tulloch, St Louis; Jno T Wadsworth, Richmond; D Wolf, Phil; W T North, J Mechringer, H O Taylor, H Snowden, New York; Fred C Breil, Boston; Jno J Hannahan, Jhicago; J K Carr, Ala; Emil Lange, New York; J H Messick, C C Snyder, Chattanooga; W J Magner, Cincinnati; F D Everett et femme, Geo D Gregory et femme, Chicago, Ill; W H Mots, Akron, Ohio; J A Antimarch et femme, Massachusetts; J D Adams, St-Louis; H Busbaum, H L Freund, Chicago; Lyle Vincent, Cincinnati, Ohio; Jno R Jones, Shreveport, Lne; T F James, femme et enfants, Lne; Ed M Edwards et femme, Memphis; A J Arnold et femme, F E Thompson et famille, Richmond; Peter C Parker et femme, M J Martin et famille, Cleveland, O; Thos H Harris, Peter Johnson, Mart Hall et femme, B J Edwards, New York.

Hotel Schmitt—T F Smith, New York; L M Lynch, Columbus, Gie; A W Hoffman, Salem, O; F G Harris, Joliet Ill; R J McLoud, Syracuse, N Y; A Franklin, St-Louis, Mo; T P Marsales, East Pt Le; T Lawther, Cairo, Ill; A C Carothers, Lexington, Ky; M F Forrest, Miss; Dan'l T Heward, Chicago; W A Moses, Denver, Col; C S Duval, N Y.

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU,

AGENT D'AFFAIRES,

Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O. Box 113. 29 jan—1an

Veuve LOUIS FRIGERIO,

OPTICIEN, annonce respectueusement à ses amis et à sa clientèle qu'elle est prête maintenant à les recevoir dans son nouveau magasin, nouveaux Nos 1019 et 1021 de la rue du Canal. En connection avec son département d'objets de marine et d'ingénieur elle a reçu un stock nouveau et varié d'articles d'opticien et de bijouterie, tels que Diamants, Montres, Jumelles, etc., etc., qu'elle vendra à bien bon marché. Un opticien expérimenté est au service de ses clients sans frais.

11 nov—1an

ANT. CASTEL

Annonce à ses amis et au public en général, qu'il a fait l'ouverture de son magasin de faïence et d'articles de ménage,

LUNDI, LE 8 OCTOBRE 1894,

à son nouveau local, encoignure des rues

ROYALE ET DUMAINE.

Stock complet et des mieux assortis. Prix modérés, commis courtois et empressés. Il saisit cette occasion de remercier le public de son patronage passé, et il espère qu'il le lui continuera l'avenir.

1er sept—1an

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me district

Ternov 92—1an—mer.jeu.dim

C. LAZARD & CO, LTD.

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Canal et North Peters.

10 mars—☞—Dim Mar Jeu Sam

PROCLAMATION.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
Hôtel de Ville, 12 mars 1895.

Attendu que des actes d'illégalité et de violence ont été commis sur les levées de cette ville ce matin, et comme il y a danger qu'une répétition de pareils actes puisse avoir lieu. Moi, John Fitzpatrick, Maire de la Ville de la Nouvelle-Orléans, lance par les présentes ceci ma proclamation. Que reconnaissant les droits de tous les citoyens de travailler sous telles conditions qu'il leur convient d'accepter, et sans intervention, et que selon les vues de la loi tous les citoyens sont égaux, sans égard à leur race ou couleur et ont le droit de demander et d'obtenir la protection qui leur est nécessaire dans la poursuite de leurs occupations légitimes et le rassemblement d'un grand nombre de personnes sur la levée, n'étant pas occupé d'affaires excite au crime et à la violence, je fais comme maire de la ville de la Nouvelle-Orléans appel aux citoyens d'aider et assister la force de police de cette ville dans la suppression d'actes de violence et d'intimidation. Je fais de plus appel à tous ceux qui sont rassemblés sur les levées, à moins qu'ils ne soient occupés à y travailler, de partir immédiatement et de se disperser. Je proclame solennellement que la propriété sera protégée, et les citoyens engagés dans un travail légitime seront permis de poursuivre leurs occupations.

Je proclame de plus que si d'autres actes en violation de la loi sont commis, et contre lesquels la force de police avec l'aide des citoyens respectueux de la loi de cette ville ne pourraient lutter, que le pouvoir de l'Etat, et s'il le faut des Etats-Unis, seront appelés à intervenir.

En témoignage, ma signature et le sceau de la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 12me jour de mars 1895.

Respectueusement,
JOHN FITZPATRICK,
Maire.

13 mars—13☞

Le Plaisir est Fini,

Maintenant Occupons-Nous des Affaires.

Faites-le prendre immédiatement, autrement vous arriverez trop tard.

Le Directory de la Ville De la Nouvelle-Orléans pour 1895, de

SOARDS

Donne les nouveaux numéros des maisons et ignore les anciens entre l'avenue de l'Esplanade, 3me Dist., et la rue Upperline, 6me Dist., et la rue Remparts au fleuve.

Renferme plus de changements qu'il y en a eu depuis vingt ans, ce qui fait que les anciens directories deviennent inutiles et que le nouveau devient indispensable.

Vu des décès survenus et des délinquants parmi nos souscripteurs, ce directory étant une publication de souscriptions exclusivement, il n'y a qu'un nombre limité en vente.

C'est une aide de valeur et sauve avec le temps de l'argent, etc.

L. SCARDS, Editeur,

606 Commercial Place, coin Camp.

28 fev—

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Venant d'être reçu de France des premières maisons, des feutres et autres articles pour la réparation de pianos, à laquelle je donne mon attention personnelle: plus de trente ans d'expérience. Spécialités pour les accords de pianos, ordres de la campagne promptement exécutés.

20 mars—

Avis de Liquidation.

Bureau de l'Equitable Guarantee Homestead Association—No 5 rue Carondelet.—Nouvelle Orléans, Lne, 5 mars, 1895.—Toutes personnes ayant des réclamations contre cette Association autres que celles pour stock, sont notifiées d'avoir à les présenter aux soussignés, liquidateurs, avant le 5 avril 1895.

Les actionnaires sont requis de présenter leurs livres aux liquidateurs pas plus tard que le 5 avril 1895.

E. C. FENNER,
PETER F. PESCUD,
W. B. THOMSON,
GEORGE C. PREOT,
Liquidateurs.

7 mars—4 f—1f par sem

FER MIGNON — TRÈS EFFICACE contre: CHLOROSE ANÉMIE FAIBLESSE

FER MIGNON — ENRICHIT LE SANG RÉTABLIT LES FORCES DONNE APPÉTIT

PARIS, 28, rue Bergère. Nlle-Orléans: J.-L. LYONS & Cie.

PATENTS CAVEATS, TRADE MARKS COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to **MUNN & CO.**, who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A **Handbook** of Information concerning **Patents** and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the **Scientific American**, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. **$3 a year.** Sample copies sent free.

Building Edition, monthly, $2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address **MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.**

AMUSEMENTS.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.
CE SOIR,
Matinées Mercredi et Samedi
W. S. CLEVELAND'S
Big, Massive, Double MINSTRELS
75...... PERSONNES 75
La semaine prochaine—Arthur Lewis et Zeffie Tilsbury dans **Sealed Lips.** 19mars—5f

THEATRE ST-CHARLES.
Ce soir. Matinées mardi, jeudi et samedi.
EZRA KENDALL
—DANS—
"A PAIR OF KIDS!"
La semaine prochaine—Lilly Clay's Colossal Gaiety Company. 19 mars—5f

GRAND OPERA HOUSE.
Première apparition de la célèbre comédienne. Semaine du 22 avril.
Mme REJANE
Et sa troupe complète, mise en scène, etc., du Théâtre du Vaudeville, Paris.
Dans la magnifique pièce de Sardou,
Mme SANS-GENE.
Aussi Divorçons, Maison de Poupée, Ma Cousine, Sapho. 12 mars—☞

Crescent City Jockey Club.
REUNION D'HIVER
Commençant le 8 Décembre 1894. Continuant
100 JOURS.
CINQ COURSES PAR JOUR.
PLUIE OU BEAU TEMPS!
C. H. BUSH, Directeur;
SHERIDAN CLARK, Secrétaire;
R. W. SIMMONS, Juge Président.
Les courses commencent à 2:00 P. M. Prix d'admission au "Grand Stand," 50 cents.
4 déc—4m

A VENDRE.

Tourteaux de Graines de Coton et Ecales de Graines de Coton.

PUECH & FRERET,

Nouveau Numéro 634 Rue Gravier.

7nov—6m dim mar.ven

Magasin du Bon Marché

61......RUE ROYALE......61

F. A. BRUNET

Horloger .:. Bijoutier .:. Joaillier

Le plus beau, le plus joli et le plus grand assortiment de Diamants, Montres, Pendules, Argenterie solide et plaquée, ainsi qu'un assortiment complet de Porte-Plumes et objets de valeur, vendus à des prix défiant toute concurrence.

14déc94—1a

E. BARBIER,

Horloger - Bijoutier

60, rue Royale, 60

(Nouveau numéro 308.)

Entre Bienville et Conti

Grand assortiment de MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE, ARGENTERIE Massive et Plaquée. Lunettes et Pinces nez.

REPARATIONS DE MONTRES, PENDULES, Bijouterie et tous objets concernant sa profession.

Garantie complète, Prix modérés.

1er dec '94—1an

LIBRAIRIE FRANÇAISE

IMPRIMERIE et CABINET DE LECTURE

L. DERMIGNY,

126 West 25th St N. Y.

Succursale: MONTREAL 1603 RUE NOTRE DAME.

Seul Agent et Dépositaire du *Petit Journal* et des journaux français.

Romans et Livres de fonds prix de Paris.

Nouveautés, Publications diverses, Paroissiens romains, Gravures, Musique, Chansons, etc.

Ed teur du *Guide de Poche* franco-américain contenant outre de nombreux renseignements utiles, une carte en deux couleurs des Etats Unis.—Prix 25 cents. 9 fev—